UCL Université catholique de Louvain

LDRHD2202

2015-2016

Droit des politiques publiques

5.0 crédits	18.0 h	1q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2014-2015, 2016-2017, ...

Enseignants:	Renders David ; Wauters Kris ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours a pour objet d'étudier, de manière approfondie, à travers l'analyse de politiques publiques, la manière dont les compétences des différents pouvoirs publics belges s'articulent entre elles, à la fois verticalement - depuis les organisations internationales jusqu'aux collectivités locales - et horizontalement - depuis les assemblées législatives jusqu'au secteur privé -. Les thèmes abordés correspondent à des problématiques que les pouvoirs publics ont vocation à appréhender, en tout ou en partie. Le choix de ces problématiques dépend des évènements qui animent l'actualité locale, régionale, nationale, européenne, voire mondiale. Il peut s'agir d'un problème qui se pose aux autorités politiques, tel que le bruit engendré par les avions ou la survenance d'un attentat terroriste. Il peut aussi s'agir de l'analyse d'un instrument destiné à la conduite de politiques publiques, tel que les sanctions administratives dans le cadre de la lutte contre les incivilités ou le droit de gestion publique dans le cadre de la politique du logement.
Acquis d'apprentissage	À l'issue du cours, l'étudiant doit être capable : - De comprendre comment les principes de droit constitutionnel et de droit administratif acquis au cours des années antérieures peuvent être utilisées dans la mise en oeuvre de politiques publiques ou dans la création ou l'ajustement d'instruments de politiques publiques ; - D'appliquer ces connaissances, en construisant des raisonnements juridiques cohérents destinés à apporter des solutions à des questions de politiques publiques ou à créer ou ajuster des instruments de politiques publiques ; - De formuler des observations critiques pertinentes par rapport aux politiques publiques qui sont menées et aux instruments de politiques publiques. L'enseignement est celui d'une équipe. Il prend appui sur un ou plusieurs dossiers documentaires que l'étudiant se procure en début de semestre. L'étudiant en prend connaissance et le complète, au fur et à mesure des séances, en vue de participer activement à chacune d'elles. Le ou les animateurs de la séance s'efforce(nt) de susciter la participation de l'étudiant, voire le dialogue entre les différents acteurs du cours. Les heures de cours correspondent aux séances d'enseignement magistral où sont exposées les articulations et difficultés principales de la matière. Le travail personnel des étudiants à domicile est également favorisé : il est attendu d'eux un certain nombre de lectures préalables (pages de syllabus ou de manuel, textes légaux, autres documents) afin qu'ils puissent assurer par eux-mêmes l'apprentissage de l'ensemble de la matière couverte par le présent cahier des charges. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5	-	
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5	-	